

CREFOP Normandie
Commission 4 Emploi- Economie
Réunion du 11 juin 2021
Synthèse des échanges

Participants

(Par ordre alphabétique)

GALLOIS Frédérique	Région Normandie
HERAUD Mathilde	Conseil Départemental Seine-Maritime (MDPH)
LAILLER-BEAULIEU Michèle	DREETS
LEBARBEY Alexandre	CGT
MAGNIER Didier	Académie de Normandie
PEGHAIRE Xavier	Pôle emploi
PONTHIEUX Nathalie	Conseil Départemental Seine-Maritime
RAMMANT Hélène	Carif-Oref de Normandie
TOUCHARD Séverine	Medef

Intervenants

DESPRES Pascale	Normanvilles
BELQASMI Mohamed	IRTS-IDS Normandie, Laboratoire d'Etudes et de Recherches Sociales (LERS)

Ordre du jour

- Intervention de Mohamed BELQASMI, chargé de recherche au laboratoire d'Etudes et de Recherches Sociales de L'IRTS-IDS Normandie sur les thèmes : Connaissance des publics et des acteurs des QPV / Les mécanismes de discrimination
- Intervention de Pascale DESPRES, directrice de l'observatoire Normanvilles sur le thème de l'accès aux services des résidents des QPV.
- Construction des suites à donner aux travaux de la commission.

Mme Lailler-Beaulieu rappelle le contexte de travail de la commission 4, et notamment le souhait d'avoir une approche emploi – économie en partant des politiques publiques tout en faisant attention à ne cloisonner ni les publics ni les territoires.

Le choix a été fait de prendre comme entrée la politique de la ville qui est une politique territoriale et une politique transverse par rapport aux publics.

Lors d'une 1^{ère} réunion, Mme Després de Normanvilles a pu ainsi faire un panorama des quartiers sur la politique de la ville. Une expérience d'équipe emploi insertion de Pôle emploi sur un QPV avait aussi été relayée. Et un grand témoin, un éducateur sur un QPV, était invité à réagir et interroger sur les questions relevant des sujets présentés.

Cette réunion constitue la deuxième séance sur la politique de la ville. La question est de savoir comment la commission 4 et ses membres veulent s'inscrire dans ce thème, sur quelle orientation et pour quel livrable ?

M. Lebarbey confirme que l'on essaie d'orienter la commission 4 avec une entrée un peu différente : il s'agit de déplacer le curseur en proposant une approche différente, un peu expérimentale, des questions de l'emploi et de la formation en entrant non pas par les dispositifs mais par les publics mais tout en croisant l'analyse avec les différents dispositifs et les différentes possibilités de droit commun.

I- Intervention de Mohamed Belqasmi

M. Belqasmi est sociologue au LERS (*laboratoire d'Etudes et de Recherches Sociales*) de l'IRTS-IDS Normandie.

Ce laboratoire travaille notamment sur les questions urbaines (ségrégation, ethnicisations...)

M. Belqasmi précise que son intervention va porter sur la question de la ségrégation et des effets sur les habitants : l'idée est d'approcher le monde vécu des habitants.

L'intervention s'organise autour de trois thèmes :

- Ghettoïsation
- Racisme et discrimination
- Panorama des acteurs de la régulation sociale dans les quartiers ségrégés

M. Belqasmi partage cette démarche d'essayer de saisir le monde vécu du public pour adapter les politiques sociales.

Synthèse de l'intervention

1) La ghettoïsation

Qu'est-ce que c'est ?

C'est une notion qui est toujours en débat en France (tabou). Des chercheurs ont longtemps résisté à cette idée que les quartiers d'habitat social français, qui ont été construits massivement dans les années 60-70 et que l'on décrit comme défavorisés, puissent être comparés aux ghettos américains.

Dans la pratique la logique du ghetto n'est compréhensible que dans la mesure où on garde à l'esprit qu'elle procède d'un double mouvement (interne et externe) qui produit une réalité qui est à la fois sociale et ethnique.

Dans la pratique, les ghettos sont des espaces où se concentrent de nombreux éléments : la pauvreté, le chômage, les précariens (c'est-à-dire ceux qui ont du mal à vivre de leur travail), l'échec scolaire, la délinquance, les trafics, l'insécurité chronique, un certain vide politique mais sur ce dernier point cela ne veut pas dire que ce ne sont pas des quartiers à enjeux électoralistes.

Ces traits négatifs ne suffisent pas à définir le ghetto et à comprendre le monde vécu des personnes qui y vivent.

Le ghetto c'est plus une logique qu'un quartier et il n'y a pas forcément de correspondance évidente ni systématique entre les QPV et la ghettoïsation.

En miroir, il y a une définition interne du ghetto qui est plus positive pour les individus y résidant.

Ce ne sont pas simplement des quartiers où se concentrent les immigrés, les minorités ethnoculturelles pauvres où les habitants se définiraient uniquement comme subissant un confinement social obligé.

Ce sont aussi des lieux où les habitants développent au fil du temps des modes de vie particuliers, des visions particulières du monde, des valeurs qui leur sont propres dans un espace confiné.

Du point de vue interne, la ghettoïsation donne plutôt lieu à une forme d'organisation sociale qui permet aux habitants d'affronter les difficultés sociales et les meurtrissures liées à l'intensité des inégalités subies (précarité, incertitudes du lendemain, discrimination, etc.)

Vu de l'extérieur, les ghettos sont plutôt perçus comme des lieux de ségrégation, de relégation qui sont habités par des populations qui sont plus ou moins forcées d'y demeurer. De l'intérieur, le ghetto c'est une urbanité dans laquelle à des degrés divers la population développe un mode de vie particulier : la culture de la rue, l'usage de la violence, la rupture de la communication entre les sexes... il y a en fait une sorte de contre-monde qui protège cette population de la société extérieure avec le développement de valeurs et de manières spécifiques de concevoir le monde.

Beaucoup d'enquêtes montrent aujourd'hui que vous avez le développement de modes de vie, d'organisations sociales particulières, centré sur le monde local avec une économie de la subsistance, et une économie souterraine qui en est le pendant, et qui tend à devenir structurelle.

On a une forme de développement d'une contre-société. C'est plutôt un ensemble de conduites que l'on désigne quand on parle de ghettoïsation.

Ghetto « c'est dans la peau des gens, ce n'est pas une notion géographique alors que les QPV oui ».

Quelles sont les valeurs de ce contre-monde ?

Les normes de réussite sociale sont largement partagées mais également des normes qui sont plus ou moins cachées et qui organisent en fait la vie des habitants :

- fort sentiment de mise à l'écart
- difficultés matérielles et beaucoup de précarité
- existence des « bad jobs », boulot fatigants mal rémunérés
- l'importance du monde du Care pour les femmes
- la question de niche d'emplois réservés
- des trajectoires sociales différentes
- la question du discrédit et de la stigmatisation : certaines pratiques déviantes finissent par devenir la norme majoritaire, ce qui vu de l'extérieur semble inacceptable le devient dans le ghetto (sorte de conformisme déviant)
- grande ambivalence du monde vécu : on revendique le respect au sein du ghetto mais il y a aussi beaucoup d'hypocrisie / il y a beaucoup de solidarité, de débrouille plus ou moins régulée mais aussi beaucoup de chacun pour soi / le sentiment d'un attachement très important au quartier mais en même temps un rejet du quartier
- des obstacles évidents : l'école et la formation. C'est une planche de salut pour ceux qui s'y investissent mais c'est aussi un monde de compétition où il y a beaucoup d'échec scolaire.
- rapports frictionnels entre police et habitants : développement d'une société de pairs à l'extérieur de la famille : « gangs juvéniles »
- des formes de violences internes notamment en direction des femmes
- un ordre moral assez fort
- un contrôle de la réputation en permanence présent
- l'importance de la famille et de la réputation familiale

Dans ce monde du ghetto, le fonctionnement à partir de normes internes a pour objet de protéger les habitants et cette dynamique s'appuie notamment sur des relations primaires en particulier le groupe familial et le groupe de pairs.

Les conditionnements sociaux sont parfois tellement rigides que les individus finissent parfois par douter de leur propre potentiel (notamment vis-à-vis de l'insertion professionnelle) mais aussi des raisons de leurs conditions : est-ce la faute à la société qui est trop oppressive (logique de victimisation) ou est-ce dû à ses propres capacités ? les situations de réussite que l'on brandit en espérant qu'elles soient source de motivation pour les autres, peuvent être contre-intuitives : pour les « perdants » de la compétition on peut aboutir à des formes d'apathie, de résignation au chômage, à l'échec scolaire, à la dépendance aux services sociaux, etc. on finit par accepter d'une certaine manière sa condition.

L'échange tacite qui s'instaure entre intervenants sociaux et habitants sur une promesse d'insertion, d'intégration sociale a en réalité du mal à se concrétiser en raison de l'économie, du marché du travail, etc. et cela décrédibilise les acteurs publics... et ces agents publics parfois n'y croient plus vraiment non plus.

En résumé il y a une distorsion entre les attentes et les moyens réels permettant de parvenir à cette promesse d'intégration et d'insertion qui explique un manque de confiance et un rapport très distant parfois tendu, qui peut même dégénérer en violence avec les institutions publiques en général et tout particulièrement avec la police.

2) Racisme et discrimination

On distingue :

- Le racisme classique : il est pseudoscientifique, biologique et inégalitaire, et correspond aux idéologies racialistes du XIXème siècle où il y a des supérieurs, des inférieurs
- le néoracisme : se développe dans les années 80 en France dans le discours de l'extrême droite. On parle de racisme culturel, différentialiste. Il s'agit ici de parler de différences de mœurs qui seraient incompatibles avec une assimilation sociale, culturelle et politique.

- Une troisième forme de racisme, plus contemporaine, existe également : le racisme institutionnel. Lorsque l'on parle de discriminations indirectes on fait appel à cette notion de racisme institutionnel. Il s'agit en fait de mécanismes qui entretiennent des inégalités d'accès vis-à-vis de l'emploi, à certains services, etc. En fait quand on parle de racisme institutionnel on parle des pratiques routinières de discrimination : c'est plutôt un système généralisé de discriminations qui forment une espèce de cercle vicieux, sans que des préjugés ou des opinions considérées comme racistes ne soient en cause. Ex : les pratiques d'évitement ou de contournement de la carte scolaire en sont un exemple.

Les effets de ces processus de discriminations

Environ 90% des résidents en France métropolitaine (18-50 ans) considèrent que les discriminations à raison de l'origine ou de la couleur de peau sont une réalité et 55% qu'elles se produisent souvent.

Enquête TEO menée en 2008-2009 par l'Ined et l'Insee :

44% des descendants de deux parents immigrés ont fait l'expérience d'au moins une fois une situation discriminatoire / 37% ont rencontré cette situation trois fois ou plus.

Les discriminations dans la sphère du travail sont les plus prégnantes.

Les moins de 25 ans déclarent le plus souvent des discriminations : le ressenti de discrimination décroît de manière linéaire avec l'âge.

47% des répondants se déclarant musulmans disent avoir fait l'expérience de discrimination.

Le motif ethnoracial (origine ou couleur de peau) dépasse nettement dans cette enquête tous les autres motifs de discrimination même lorsqu'il se combine avec d'autres motifs (âge, sexe, tenue vestimentaire, etc.)

D'un point de vue subjectif, les discriminations se sont d'abord des interactions sociales et donc un vécu subjectif. Cela a des effets sur les individus et donc sur leur rapport au monde.

Les analyses statistiques montrent que le cumul des situations (vivre dans un quartier difficile, être peu qualifié, au chômage, contrôlé par la police, etc.) finit par créer des inégalités parfois fortes. Mais il ne faut pas confondre inégalités et discriminations car ces dernières relèvent avant tout des interactions sociales.

La discrimination à une échelle subjective peut être envisagée comme une expérience très personnelle qui recouvre trois réalités : le déni d'égalité / le déni du principe méritocratique / la question de la division ethnique du marché du travail

2) Panorama des acteurs

Panorama des acteurs de la régulation sociale dans les quartiers ségrégés

Espaces d'intervention	Acteurs et organisations	Logiques d'action
Social éducation, socialisation, prévention sociale	Education nationale	
	Services sanitaires et sociaux (CCAS, CMS, CAF)	Assistance
	Structures socioculturelles (MJC, Maisons de quartier, Centres sociaux, etc.)	Éducation
	Insertion, formation et emploi (Pôle emploi, Mission Locale, etc.)	Socialisation-intégration
	Bailleurs sociaux	Autonomisation
	Organisations caritatives	Insertion
	Organisations d'habitants	Médiation
	Polices	
	Entreprises de sécurité	Répression
Urbain sécurité, tranquillité publique, prévention situationnelle	Structures de médiation-sécurité	Dissuasion
	Transports publics	Surveillance/auto-surveillance
	Groupes de vigilance	Sécurisation
Culturel identité/ethnicité	Organisations néo-communautaires	Ethnicisation
	Organisations religieuses	Communalisation
	Organisations ethnoculturelles	Compétition
	Structures de médiation ethnoculturelle	Médiation
		Entraide et assistance
		Socialisation-intégration

► Echanges autour de l'intervention

M. Lebarbey rappelle que l'idée de faire intervenir des acteurs comme M. Belqasmi est de casser quelques règles, des approches simples, des certitudes collectives qui ne sont pas complètement réelles. Il faut avoir conscience qu'on ne maîtrise pas certains phénomènes. M. Kintanel lors de la précédente réunion a averti qu'il y avait des blocages et la présentation de M. Belqasmi permet d'éclairer la question et de prendre du recul.

Mme Touchard souligne que l'on a tous des a priori et des représentations, or on n'image pas ce qui se passe réellement, et la présentation de M. Belqasmi est intéressante à ce titre car elle nous permet de découvrir une réalité. Il y a beaucoup de choses qui sont mises en place, des dispositifs, ... et au final on constate que tout cela a du mal à fonctionner. Il est nécessaire de prendre un peu de recul et de prendre le temps de se poser, de regarder ce qui se fait et de chercher pourquoi ça ne marche pas.

M. Lebarbey fait le constat que les chantiers d'insertion mis en place dans les quartiers sont toujours un peu les mêmes (c'est du bâtiment, les espaces verts...).

Mme Lailler-Beaulieu arrive au constat que ce n'est pas un problème d'outils mais il peut y avoir un problème de mobilisation des acteurs, et ce n'est pas un problème de volonté mais c'est quand même un problème de méconnaissance du fonctionnement social et sociétal des quartiers... et tout cela pose une question de méthodologie dans la mise en œuvre des politiques publiques. D'où la question : qui peut-on associer en plus ? y a-t-il des passages obligés en termes de méthodologie pour faire en sorte que les politiques publiques soient peut-être plus pertinentes ? A un moment donné il avait été préconisé aux acteurs de l'emploi que nous sommes, de rencontrer les comités de quartier. Comment se projette-t-on maintenant ?

Selon M. Belqasmi, si l'idée est « de ne pas plaquer des dispositifs », il faut de la co-construction avec une diversité d'acteurs locaux mais en laissant la place aussi à des acteurs externes. Il faut de l'analyse sociale également, du diagnostic social territorialisé, partagé mais il faut du qualitatif, du « vécu sensible », ... et tout cela prend du temps à mettre en œuvre. Par exemple on a tendance à penser l'habitat sans ceux qui vont habiter les logements... et dans les sujets abordés ici c'est un peu la même chose. Il faut prendre le temps de travailler les dispositifs spécifiques, expérimentaux, et de les observer en même temps qu'on les met en œuvre pour pouvoir les adapter en permanence. C'est une ingénierie sociale qui nécessite de l'investissement, mais aussi avec des acteurs « du dedans » ou au moins des acteurs qui ont une approche du dedans.

M. Lebarbey insiste sur la nécessité de faire se rencontrer des acteurs de champs très différents : l'emploi, la formation et le champ du travail social. Or il y a un écart de fonctionnement important entre ces entités qui ne se rencontrent pas. On a un vrai travail de compréhension à faire : faire se rencontrer le public et les acteurs de l'emploi-formation. Et les acteurs du social peuvent jouer un rôle dans ce rapprochement.

M. Peghaire rappelle que le but du jeu est d'être au plus proche des publics, dans le meilleur accompagnement et la meilleure compréhension des publics. Quand il le peut Pôle emploi apprécie d'avoir des gens issus du territoire, parlant la langue... cela facilite le dialogue et la relation. On voit aussi qu'on reste malgré tout assez cloisonné dans un certain nombre d'actions.

Mme Lailler-Beaulieu évoque la mise en place de renforts particuliers au sein de certaines équipes Pôle emploi particulièrement impactées par le nombre de demandeurs d'emploi résidant en QPV. Si une expérimentation doit être faite, elle propose de la faire dans un des territoires où il y a ces équipes.

Et si on prenait un territoire, Mme Lailler-Beaulieu se demande s'il y aurait intérêt à travailler sur la représentation des futurs salariés résidant des QPV auprès des entreprises.

Mme Touchard trouve cela intéressant car si un certain nombre d'entreprises sont sensibilisés, il y a aussi beaucoup d'entreprises qui auraient besoin qu'on casse un peu ces stéréotypes. L'intérêt serait d'aller voir des entreprises non sensibilisées, non encore impliquées, et leur proposer un « challenge » pour leur faire voir les choses autrement, en passant par une action expérimentale.

Selon M. Peghaire on n'est pas sur un problème d'offre de services car elle est là mais sur un problème de forme. Et il peut être intéressant d'avoir des actions innovantes mixant le monde économique et les acteurs associatifs de territoire, selon une forme plus adaptée aux attentes et aux modes de fonctionnement des personnes issues des quartiers.

II- Intervention de Normanvilles

Intervenant : Pascale Després, Directrice

Thème d'intervention : l'accès au service des résidents des QPV

Se référer au document power point présenté

Les crédits spécifiques de la politique de la ville (le BOP 147) en théorie avaient vocation à avoir plutôt un effet levier sur la mobilisation du droit commun et qui sont malheureusement souvent venus se substituer à des moyens de droit commun qui étaient finalement moins présents sur les quartiers.

L'équité dans l'accès au marché de l'emploi ?

- un taux de chômage près de trois fois supérieur à la moyenne nationale
- un effet quartier démontré dans le parcours de formation-emploi

Trois thèmes abordés :

- La mobilité

Un certain nombre de freins à la mobilité ne sont pas d'ordre matériel. Il y a différentes origines à ces freins : freins d'ordre cognitifs, psychologiques ou socioculturels, mais freins liés à une méconnaissance du réseau de transport ou encore freins financiers.

- Le numérique

Retour sur une enquête menée à Caen La mer sur l'accès à l'information en matière de formation et d'emploi
Près de 50% des répondants expriment des difficultés particulières dont 47% concernent l'illectronisme ou des difficultés liées au numérique.

Un tiers des répondants n'ont pas de connexion internet à leur domicile

- La santé

30% des jeunes accueillis en Missions Locales se déclarent en situation de santé « dégradée ». (Enquête 2020)

Trois manières de mobiliser davantage de droit commun :

- « Faire plus » : renforcement des moyens
- « Faire mieux » : amélioration qualitative de l'offre
- « Faire de concert » (ensemble) : coordination des interventions des acteurs

Conclusion des échanges

Mme Lailler-Beaulieu relève les pistes potentielles de travail :

- une investigation des problématiques posées « est-ce que la discrimination, la ghettoïsation est une problématique à poser dans le diagnostic et à creuser par rapport à la mise en œuvre de la politique publique ? »
- les axes principaux de travail : mobilité, numérique, santé...
- la question de la méthodologie et des acteurs du territoire
- la réponse du monde économique et son accompagnement

La question centrale ensuite c'est l'expérimentation.

Un plan de travail sera construit et une proposition sera faite par Mme Lailler-Beaulieu et M. Lebarbey d'ici le 15 octobre.

Prochaine réunion le 15 octobre 2021.